

**Compte rendu conseil syndical n°38  
14 juin 2023**

Par suite d'une convocation en date du 31 mai 2023, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés en la salle de réunion de la SPL Eau Service Haute Durance le 14 juin 2023 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Michel MOURONT

Étaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
<b>Communauté de communes du Briançonnais – 3/5 Voix</b>			
Arnaud MURGIA	<i>Excusé</i>	Éric PEYTHIEU	<i>Absent</i>
Claudine CHRETIEN	<b>Pouvoir Alice PRUD'HOMME</b>	Vincent FAUBERT	<i>Absent</i>
Émilie DESMOULINS-GENOUX	<i>Absente</i>	Gabriel LEON	<i>Absent</i>
Pierre LEROY	<b>Présent</b>	Emeric SALLE	<i>Absent</i>
Jean-Marie REY	<b>Présent</b>	Marine MICHEL	<i>Absente</i>
<b>Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 2/4 voix</b>			
Dominique MOULIN	<b>Présent</b>	Guillaume DEJY	<i>Absent</i>
Michel MOURONT	<b>Présent</b>	Michel MOUTTE	<i>Absent</i>
Mathieu ANTOINE	<i>Absent</i>	Maxime BERARD	<i>Absent</i>
Hervé WADIER	<i>Absent</i>	Valérie GARCIN EYMEOUD	<i>Absente</i>
<b>Communauté de communes du Pays des Écrins – 2/2 voix</b>			
Alice PRUD'HOMME	<b>Présente</b>	Cyrille DRUJON D'ASTROS	<i>Excusé</i>
Marie BAILLARD	<b>Présente</b>	Marcel CHAUD	<i>Absent</i>

Étaient également présente Madame la Sous-Préfète, Dalila ZANE

Ainsi que Madame Daphné KHALIFA, Directrice, Madame Caroline MACLE Cheffe de projet LEADER et Madame Emmanuelle RAVAUX, Secrétaire assistante du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras.

----

17h00, la séance est ouverte.

Le Président procède à l'appel des membres du conseil syndical.

Monsieur le Président prend acte du quorum, remercie les membres présents et excuse les membres qui n'ont pu être présents.

----

**Validation du compte rendu de la séance du 15 mars 2023.**

Le Président, Monsieur Pierre LEROY, demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le compte rendu de la séance du 15 mars 2023 qui leur a été adressé et dont chacun a pris connaissance.

Aucune remarque n'étant faite, le Président met au vote.

Le conseil syndical, après délibération, à l'unanimité, approuve le compte rendu du conseil syndical du 15 mars 2023.



## Budget & finances

### Délibération n°2023.005 : Mise en place de la nomenclature M57 à compte du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Après avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité, adopte, à compter du 1er janvier 2024, la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

Précise que la nomenclature M57 s'appliquera au budget principal ;

Adopte le règlement budgétaire financier annexé à la présente délibération ;

Décide que les durées d'amortissement seront celles qui étaient antérieurement appliquées ;

Décide de maintenir le vote des budgets par nature et de retenir les modalités de vote de droit commun, soit un vote au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement, sans vote formel sur chacun des chapitres ;

Décide de constituer une provision dès l'apparition d'un risque avéré et une dépréciation dès la perte de valeur d'un actif dans sa totalité sur l'exercice avec un étalement budgétaire ;

Autorise le Président ou son représentant à mettre en œuvre les procédures nécessaires à ce changement de nomenclature budgétaire et comptable et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**POUR : 7 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0**

### Délibération n°2023.006 : Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement – décision du taux applicable.

Après avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité, autorise le Président ou son représentant à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section fonctionnement et investissement du budget, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel ;

Autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**POUR : 7 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0**

⇒ Une présentation du budget mi année, des actions réalisées et à venir du PETR est faite.

## Programmes & projets

### Délibération n°2023.007 : Mise en place du programme LEADER 2023-2027.

Après avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité, approuve la continuité de l'institution effective du GAL Pays du Grand Briançonnais et d'accepter d'en assurer le portage juridique en tant que structure porteuse ;

Prend acte de l'enveloppe octroyée pour le territoire d'un montant de fonds FEADER à programmer de 1 471 370,00 euros ;

Approuve la désignation de monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS et Monsieur Michel MOURONT en tant que représentants titulaires du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras et monsieur Pierre LEROY et Madame Claudine CHRETIEN en tant que représentants suppléants du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras au comité de programmation LEADER ;



AR Prefecture

PETR

005-200052801-20230614-CRSIGNCS38-AU  
Réunion le 14/06/2023

Décide de mobiliser les effectifs internes afin de répondre à la mise en place et la mise en œuvre du programme ;

Inscrit au budget les crédits nécessaires en bon fonctionnement du programme ;

Autorise le Président, ou son représentant, à signer la convention AGR-GAL liant la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras dans la mise en œuvre du programme LEADER et toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération et à la mise en œuvre de ce programme.

**POUR : 7 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0**

**Délibération n°2023.008 : POLITIQUES DE PAYS : Continuité de la mission Contrat de Relance et de Transition Ecologique – Fonds vert ingénierie et mise en place d'un Volontariat Territorial en Administration.**

Après avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité, décide que le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras reprenne la mission d'animation du Contrat de Relance et de Transition Écologique dès le 16 octobre 2023 ;

Décide que le calendrier prévisionnel de la mission soit du 16 octobre 2023 au 31 décembre 2024 ;

Décide de dédier des moyens de fonctionnement à cette mission ;

Approuve le plan de financement pour 14,5 mois comme suit :

Dépenses		Recettes	
Salaires et charges 1 Chef de projet CDD 14,5 mois	45 000 €	Fonds vert ingénierie	22 500 €
Fonctionnement et équipement	4 000 €	VTA	15 000 €
Frais de déplacement	1 000 €	Autofinancement	12 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>50 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>50 000 €</b>

Valide l'octroi du fonds vert ingénierie pour un montant de 22 500 € ;

De valider et solliciter la mise en place d'un VTA à hauteur d'une subvention 15 000 euros ainsi que la mise à disposition du « coup de pouce sac-à-dos » à hauteur de 5 000 € ;

Autorise le Président, ou son représentant à effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la bonne exécution de cette décision, et en particulier, signer toutes conventions, chartes d'engagement, actes ou partenariat en lien avec cette mission.

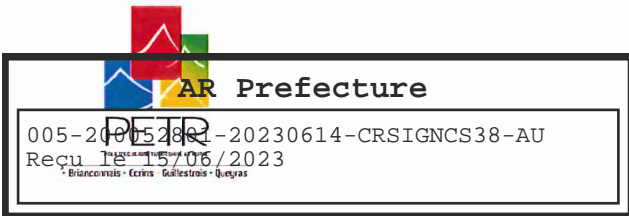
**POUR : 7 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0**

## POINTS DIVERS

### Projet ALPSATELLITES

L'ACSSQ, via le groupe Queyr'avenir souhaite rencontrer les élus du PETR, afin de leurs présenter les résultats de la phase 1 de notre projet et leurs partager la suite des travaux. Le rendez-vous est pris pour le 11 juillet à Mont Dauphin.





La prochaine étape du projet se porte sur la notion de recherche de solutions à travers l'animation d'un Workshop qui se tiendra le jeudi 7/09 de 13h à 17h (lieu à confirmer probablement à l'Argentière la Bessée).

Prochaines dates TPM (Transnational Meeting Projet) qui se déroulera les 6-7-8 novembre 2023 en Autriche dans la vallée de Vorarlberg. L'ACSSQ souhaite que les élus puissent les accompagner sur cette dernière rencontre du projet. L'ACSSQ prendra en charge l'ensemble des dépenses du séjour, financées par le projet Alpine Space.

### Conférence des Maires

Vendredi 17 novembre à Saint Crépin à 18H30, accueil dès 18H00.

Madame la Sous-préfète sera présente.

Sur un format table ronde, chacun y réfléchira et fera des propositions de thématiques et d'intervenants d'ici le 15 juillet.

Élaboration de posters sur ce qui est fait au PETR pour consultation sur place et vidéos.

---

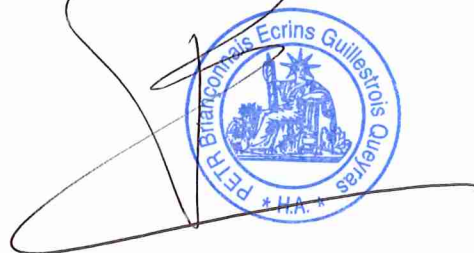
Rappel des dates à retenir :

- Vendredi 23 juin matin Politique énergétique du territoire Centre social de l'Argentière La Bessée
- Mardi 11 juillet 10h à 12h Alpsatellites - Résultats de la phase 1 du projet à Mont-Dauphin
- Congrès national LEADER lundi 16 et mardi 17 octobre 2023
- Conférence des maires le vendredi 17 novembre 2023 à 18H00 à Saint Crépin – Salle polyvalente

Le prochain bureau aura lieu le 06 septembre à Mont Dauphin.

Fin du conseil 19H20

Pierre LEROY  
Président du PETR Briançonnais Écrins Guillestrois Queyras



**AR Prefecture**

005-200052801-20230614-CRSIGNCS38-AU  
Reçu le 15/06/2023



**PETR**  
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES  
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON**







---

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU  
BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS  
ET DU QUEYRAS**

---

**Conseil syndical n°38 du : 14 juin 2023**

**OBJET : FEUILLE D'EMARGEMENT**

Titulaires		Suppléants	
<b>Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix</b>			
Arnaud MURGIA		Éric PEYTHIEU	
Claudine CHRETIEN	<i>Pou savoir</i> 	Vincent FAUBERT	
Émilie DESMOULINS-GENOUX		Gabriel LEON	
Pierre LEROY		Emeric SALLE	
Jean-Marie REY		Marine MICHEL	
<b>Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 4 voix</b>			
Dominique MOULIN		Guillaume DEJY	
Michel MOURONT		Michel MOUTTE	
Mathieu ANTOINE		Maxime BERARD	
Hervé WADIER		Valérie GARCIN EYMEOUD	
<b>Communauté de communes du Pays des Ecrins – 2 voix</b>			
Alice PRUD'HOMME		Cyrille DRUJON D'ASTROS	
Marie BAILLARD		Marcel CHAUD	

\*\*\*